

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>SFR</b>	Arrdt	<b>20<sup>ème</sup></b>
Nom de site	LASSUS	Numéro	7510058531
Adresse du site	<b>150-152, rue de Belleville</b>	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	<b>Privé</b>	Destination	habitations
Type d'installation	<b>Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)</b>		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	<b>16/06/2023</b>
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	<b>20/06/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	<b>16/08/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 0°, 130° et 240°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 8.40m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6 (22m)
Estimation	<b>2G/3G/4G/5G (2100):</b> 0° <4V/m - 130° <4V/m - 240° <5V/m <b>5G (3500) :</b> 0° <4V/m - 130° <4V/m - 240° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 24.34m pour les antennes à faisceaux fixes <b>5G: 23.375m pour les antennes à faisceaux orientables</b>		

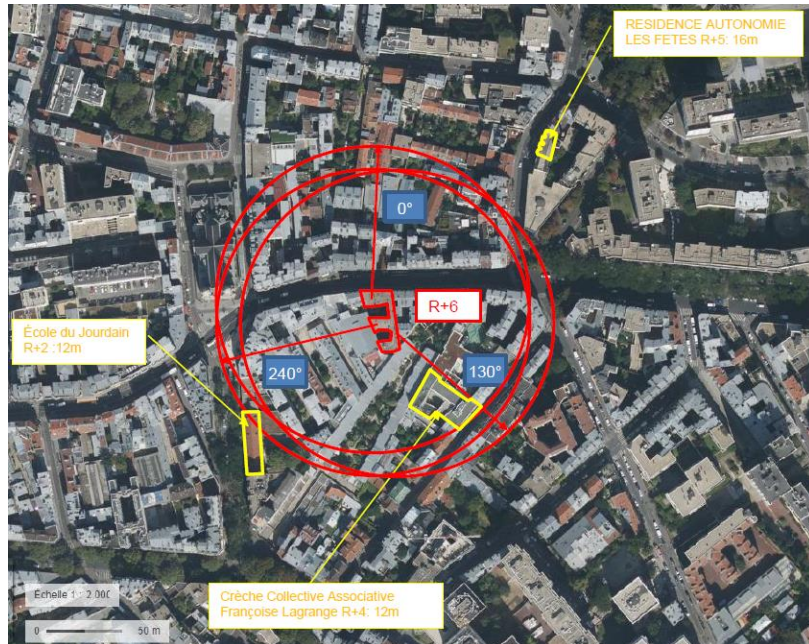
#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes 4G de qui seront fixées sur système DEAN sur un nouveau mât et 3 antennes 5G seront fixées sur un nouveau bras de déport sur un nouveau mât
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

**Date :**
**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

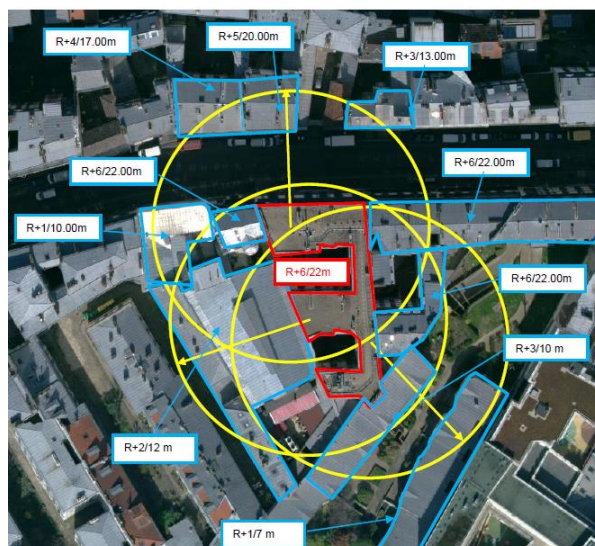
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
RESIDENCE AUTONOMIE LES FETES	8 RUE DES FETES 75020 Paris	16 m	Non	132m	0,1127 V/m
Crèche Collective Associative Françoise Lagrange	27 RUE LEVERT 75020 Paris	12m	oui	35m	0,6268 V/m
École du Jourdain	4 rue du Jourdain 75020 Paris	12m	Non	103m	0,0607 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimet 0°	Azimet 130°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	20.5 m	21.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### v. Azimet 240°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



#### Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

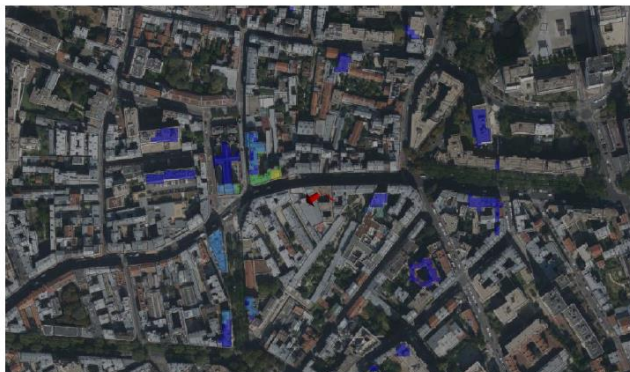
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimet 0°	Azimet 130°	Azimet 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	23.5 m	23.5 m

### **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

#### vi. Azimet 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimet 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



#### Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

## Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Les antennes non visibles depuis la rue

## Vue des Azimuts

Azimut 0° :



240° :



Azimut 130° :

